

# GENEVES infos



Retour sur  
le marché de Noël

Page 3

Page 4

Page 5

Page 5 et 6

Page 6 et 7

Page 8

- Rue du Nymphée  
- Rue de la poste

- Telethon 2009  
- Le Conseil  
municipal au Palais  
Bourbon  
- Repas du personnel  
communal

- Notre  
doyenne n'est  
plus

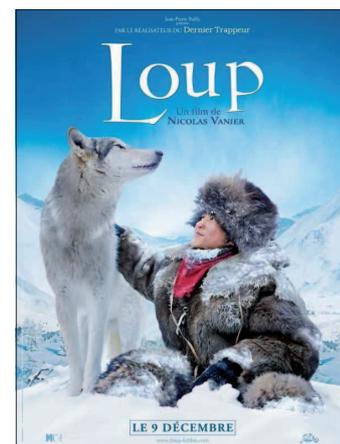
- Exposition à la  
Bibliothèque  
Municipale  
- Tralalire et lire au  
chaud

- La mairie communique  
- Parcours du cœur  
- CAF de l'Anjou  
- Info Retraite

- Séance du 14  
décembre  
- Séance du 20  
janvier

## Mars

Mardi 2	CINEMA « Loup », <u>deux séances</u> : 14h 30 et 20 h 30
Vendredi 5	Assemblée générale des Donneurs de sang
Lundi 8	- Exposition sur le livre objet (Bibliothèque Municipale) - Conseil Municipal
Mardi 9 ,Mercredi 10	Bourse aux vêtements
Samedi 13	« Soirée 80 », Amicale de l'école publique
Dimanche 14	- Elections régionales - Truite gennoise ouverture
Mardi 16	CINEMA
Dimanche 21	Elections régionales
Mardi 23	Soirée paroissiale « Bol de riz »
Dimanche 28	Loto de l'APEL des écoles privées
Mardi 30	- CINEMA - « Tralalire et lire au chaud » (château de la Roche)



**Les personnes intéressées par la location d'un jardin communal peuvent s'adresser dès à présent au secrétariat de mairie.**

## Avril

Dimanche 4	Gennes pétanque, championnat
Vendredi 9	Marché des écoles privées (en soirée)
Samedi 10	Soirée dansante de l'ESGR
Lundi 12	Conseil municipal
Mardi 13	CINEMA
Vendredi 23	Don du sang bénévole
Dimanche 25	- Truite gennoise , 2ème ouverture - Parcours du cœur (Étang de Joreau)
Mardi 27	- CINEMA - Gennes pétanque (concours)
Vendredi 30	Chorale Canta Koumé Eglise des Rosiers 20h30

**Découverte de la commune pour les nouveaux arrivants:** Changement de date

**Le rendez-vous est fixé au samedi 17 avril à 14 h devant la mairie. (au lieu du 10 avril)**  
**Inscriptions au secrétariat de mairie**

## SMITOM

Collecte des caissettes bleues	Lundi 8 mars Lundi 5 avril Lundi 3 mai
--------------------------------	--



Que se cache-t-il  
derrière les noms des  
rues et villages de Gennes ?

## RUE DU NYMPHÉE

Ancien nom : rue de l'église  
Dénommée en 1971.

Les ruines d'un nymphée gallo-romain daté du II<sup>ème</sup> siècle après J.-C. ( classé MH 30 octobre 1983 ) se trouvent dans la propriété ( privée ) de Mardron.

Le nymphée ( en latin *nymphœum* ) était dans l'antiquité grecque une fontaine et un sanctuaire dédiés aux Nymphes, divinités des eaux. La civilisation romaine adopta ce culte.

La découverte du nymphée gennois a été faite en 1882 : on n'apercevait, à l'époque, qu'un petit mur en forme de demi-cercle, ce qui avait fait émettre l'hypothèse de bains romains. Des fouilles menées entre 1882 et 1898 par Charles d'Achon et Paul de Farcy ont permis de mettre au jour les ruines actuelles.

Ce nymphée se compose d'une façade orientée nord-ouest, et d'une abside en demi-cercle de 3,94 m de rayon terminée par deux piliers en saillie. Elle est percée de six niches sous lesquelles devaient se trouver les statues de divinités. On y a juste retrouvé quelques fragments de colonnes et un bras de femme en marbre blanc. Deux salles attenantes de chaque côté ont été également identifiées.

Parmi le mobilier trouvé, en plus de morceaux de marbre, une tête de méduse, quelques monnaies, des fragments de céramique et une lettre **M** en cuivre, qui pourrait provenir de l'inscription du monument.

À l'intérieur du mur, un système de canalisation amenait l'eau depuis la fontaine de Chapeau dans le sanctuaire, par un aqueduc dont l'arrivée est encore visible près du nymphée. Il possède une voûte en moellons de tuf et une partie de son enduit est encore conservé.

G. Dufour écrit en 1931 : *"On a suivi cet aqueduc en remontant jusqu'à la fontaine de Chapeau qui a été capté sur la rive gauche de l'Avort.[...] Il atteint la base de l'amphithéâtre sans y pénétrer ; puis il se dirige vers le nymphée. "* (la Province d'Anjou).

## RUE DE LA POSTE

De la place de l'Étoile à la Place du 11 Novembre.  
Ancien nom : route de Doué  
Dénommée en 1971.

L'ancien bureau des PTT se trouvait au numéro 23 de cette même rue dans un immeuble daté des environs de 1860. On y devinait encore, il y a peu de temps, l'emplacement des boîtes aux lettres.



En avril 1934, le directeur des Postes d'Angers envoie au maire de Gennes, une lettre dans laquelle, il se plaint de *"l'exiguïté des locaux et de leur inconfort"*, menaçant même *"l'abandon"* des locaux. Il souhaiterait que la commune achète l'immeuble afin d'y aménager un bureau de poste digne de ce nom. La fin du bail entre la commune et l'administration des Postes prend fin le 1<sup>er</sup> novembre 1938 et celle-ci fait pression pour que la commune lui trouve un autre local, ce que le maire de l'époque, Jules Diot juge *"difficile sinon impossible à trouver"*.

L'opportunité apparaît en 1938 : l'immeuble est mis en vente par adjudication aux enchères publiques le 1<sup>er</sup> mai 1938. Par délibérations du C.M. des 13 et 27 avril 1938, la commune décide de se porter acquéreur de cet immeuble. La mise à prix était de 50 000 F et la commune l'acheta 50 500 F. Avec les frais de notaire et les droits d'enregistrement le total s'éleva à 70 000 F. L'achat fut financé par un emprunt mais aussi ... par un impôt extraordinaire de 22,48 F que les Gennois devaient payer pendant trente ans à compter de 1939 !

Le bureau des PTT est durement touché par les combats le 20 juin 1940. Dès le 25 août 1940 la reconstruction, ainsi qu'un agrandissement des locaux, sont envisagés par la commune, pour un coût de 140000F.

Les travaux ne furent achevés qu'en 1952. Cela s'explique par les nombreuses formalités administratives (demandes de subventions, projets, recherche des entreprises...) mais aussi par la pénurie de matériaux (bois, pierres) liée à la période de guerre. La restauration est confiée au cabinet André Mornet architecte à Angers. Le montant des travaux s'éleva à 623 636 F.

La construction d'un nouveau bureau de poste est projetée dès 1965. Les négociations et tractations (achat et échange de terrain..) furent longues. Par une délibération du C.M. en date du 20 février 1970, la construction d'un nouveau bureau de poste est décidée. Celle-ci est confiée au cabinet d'architecture Yves Moignet d'Angers. Les locaux sont ouverts au public en mai 1975.



# Ce qui s'est passé depuis le dernier GENNES Infos



**Marché de Noël organisé par l'Amicale Laïque des écoles publiques le 11 décembre dernier.  
Temps froid mais chaude ambiance !**



## TELETHON à GENNES

Le 5 décembre dernier, plusieurs associations se sont mobilisées pour le TELETHON, malgré un temps maussade. Les recettes de cette action sont reversées à l'AFM.  
FAMILLES RURALES 580 €, LA TRUITE GENNOISE 50 €, GENNES PETANQUE 235.20€.

**Un grand merci à tous les Gennois.**



Les membres du Conseil Municipal se sont joints au personnel communal lors du repas de fin d'année.



E n i m a g e s . . .

## Les membres du Conseil Municipal au Palais Bourbon



**25 Novembre 2009 : Invités par M. PIRON, député de la circonscription, les conseillers municipaux de Gennes, les conjoints et quelques collègues de Louerre ont visité le Palais Bourbon.**

Accompagnés de Mme Martin, la matinée a été consacrée à la découverte de l'hémicycle (hors séance), de la bibliothèque, des salons, des galeries et autre salle des pas perdus ... L'histoire de ce palais qui accueille depuis la révolution les représentants du peuple n'a plus guère de secrets pour les élus gennois.



L'après midi, sous la houlette d'une guide à l'érudition remarquable, les élus ont visité l'hôtel de ville de Paris. Si le bâtiment actuel ne date que du 19ème siècle, l'emplacement a une très riche histoire .. Les décors des salons réalisés par des artistes de renom en font un véritable musée de l'art contemporain ...



## Ce qui s'est passé depuis le dernier GENNES Infos

### Notre Doyenne n'est plus.....

Madame Simone Fresneau- Symulak, notre doyenne âgée de 105 ans, s'est doucement éteinte le dimanche 24 janvier à la maison de retraite de Gennes où elle vivait depuis 1999.

Elle a passé toute sa vie en ferme (à Sarré puis au Moulin Blanc) où elle a eu trois fils bien connus des Gennois : Martial Fresneau au Moulin Blanc, Daniel Fresneau à Sarreau et Maxime Fresneau à Chacé

Des unions familiales sont nés 13 petits enfants, 31 arrière petits enfants et 12 arrière-arrière petits enfants.

Malgré une vie de labeur, Mme Fresneau-Symulak est toujours restée attentive à toutes et à tous.

Elle laissera le souvenir d'une femme humble, discrète et très conviviale.



## Les gennois communiquent

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



#### INFORMATISATION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les bénévoles de l'association « Les Amis des Livres » se mobilisent afin de maîtriser le nouvel outil informatique. Ecran, douchette, clavier, souris...et patience des lecteurs... Quel plaisir quand tout fonctionne !

#### ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale de la Bibliothèque aura lieu le **jeudi 4 mars à 19 heures 30** à la Salle des Loisirs de Gennes.



#### EXPOSITION

L'école publique Jules Verne a sollicité la participation de la Bibliothèque à un projet pédagogique départemental en Arts Visuels.

**L'idée de ce projet, intitulé « De Fil en Livres l'Art se faufile », est de suivre 60 mètres de ficelle rouge reçue en classe.**

**Chaque enfant doit réaliser une œuvre avec sa part de cette ficelle, sur un support carré.**

**Chaque carré de fil sera ensuite échangé entre les écoles participantes et sera inclus dans un livre.**

La Bibliothèque aura le plaisir d'exposer ces œuvres, soit en cours : les carrés, soit terminées : les livres, et ce pour les écoles de Gennes, de Saint Georges et de Saint Rémy. De même les enfants des écoles, ainsi que nos lecteurs de tous âges, seront invités à une

### EXPOSITION SUR LE LIVRE-OBJET

qui aura lieu du **lundi 8 au vendredi 12 mars**.

On pourra admirer et quelquefois manipuler plus d'une vingtaine de livres-objets qui sont un détournement, souvent à l'aide de jeux de mots, de la notion de livre, de **quoi développer l'imagination et provoquer le sourire !**

**Vous êtes tous invités au vernissage :**  
**le lundi 8 mars à 18 h 30**

#### HEURE DU CONTE

*La fréquentation des enfants étant moins régulière l'association a décidé de mettre fin à son rendez-vous mensuel du mercredi.*

#### BIBLIOBUS

Le Bibliobus vient de nous apporter sa moisson de nouveautés en romans adultes et documentaires, livres pour enfants et BD .



## Tralalire et lire au chaud



### L'Association des amis des livres et la Maison de la Presse

Pour se rencontrer autour de beaux textes à lire et à entendre ensemble, rendez-vous à Gennes, au château de la Roche le **mardi 30 mars à 20 heures**. Entrée libre

Contacts: Les Amis des livres, Bibliothèque Municipale: 02 41 51 09 88  
Maison de la Presse: 02 41 51 82 63

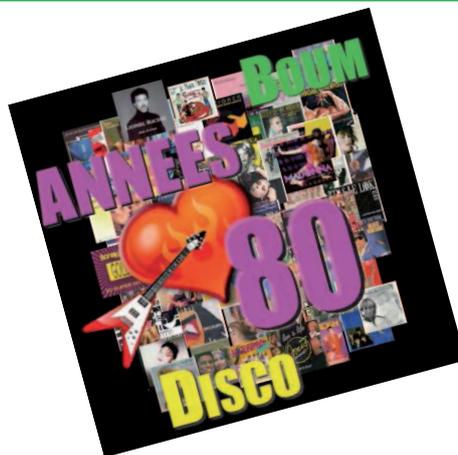
## Soirée Année 80

Les parents d'élèves de l'école Jules Verne organisent le **samedi 13 mars à 21h** une « soirée Année 80 », salle des loisirs.

**Meilleure tenue récompensée !**

Entrée 10 €, enfant de moins de 10 ans, 3 €. Cocktail de bienvenue offert

Sur réservation uniquement au 06 72 74 95 02



**A noter:** Monsieur Cresson informe que les travaux de réfection de la toiture complète du château de Milly commençant en 2010, il ne pourra donc malheureusement pas ouvrir les extérieurs du château au public pendant la durée des travaux estimée à deux ans.

## Communiqués officiels

### STATIONNEMENT



Force est de constater que nombre d'automobilistes ne tiennent aucun compte des règles élémentaires du code de la route en ce qui concerne le stationnement de leurs « chères » voitures.

Les trottoirs sont réservés aux piétons et à eux seuls. Les bandes jaunes continues, faut-il le rappeler, signalent une zone de stationnement interdit (même pour un court instant !), les bandes jaunes discontinues jaunes indiquent une zone d'arrêt possible mais non de stationnement.

**Alors..., un peu de civisme !**

### LA MAIRIE INFORME

Le règlement de la voirie communale adopté par le Conseil Municipal précise: « *Les arbres, branches et les racines qui avancent sur le sol du domaine public routier communal doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce domaine...* »

Je demande donc aux propriétaires qui se trouveraient dans cette situation de bien vouloir procéder dans les meilleurs délais aux travaux nécessaires et ce dans un souci de sécurité, accessibilité des trottoirs, visibilité pour l'ensemble des usagers de la voirie.

*Jacques Doidic, adjoint en charge de la voirie.*

### France Telecom communique

Les derniers tests techniques ayant été concluants, le nouveau service de télévision numérique TV Orange sur ADSL est en place sur Gennes.

Cette offre, incluse dans les forfaits Internet Haut Débit, permet d'accéder à un large bouquet de chaînes TV et à un service de vidéo à la demande via la prise téléphonique.

Pour bénéficier de la TV numérique, un débit ADSL minimum est requis. C'est le cas de 86% des Gennois qui sont donc éligibles à la TV d'Orange via leur ligne ADSL.



Parallèlement, France Télécom a développé une solution par satellite pour étendre la couverture de son offre TV à l'ensemble de ses clients Haut Débit. Les clients peuvent contacter gratuitement le service client au 1014 pour connaître la solution adaptée à leur ligne téléphonique.





## Les parcours du cœur

La Fédération française de cardiologie organise au printemps prochain, la 35<sup>ème</sup> édition des parcours du cœur.

A Gennes, cette manifestation sera organisée par l'association locale des donneurs de sang,

**Le dimanche 25 Avril 2010, à l'étang de Joreau De 9 H à 12 H.**

Le rendez vous est donné aux marcheurs et VTTistes pour un parcours en forêt.

**Le thème de la campagne 2010, « Arrêt cardiaque : 1 vie = 3 gestes » nous motivera tous !**

Dans ce cadre, les pompiers de Gennes ont accepté de faire des démonstrations de défibrillateurs et de pratique de gestes qui sauvent.. Chaque participant sera invité à verser 1 € solidaire pour aider au financement de la recherche et de la prévention des maladies cardiaques. Une boisson sera offerte à tous les participants.



## C.A.F de l'Anjou

**Vous êtes PARENT(S) avec au moins un enfant à charge de moins de 20 ans ou FUTUR(S) PARENT(S) Des questions vous préoccupent dans les domaines de :**

- L'accès aux droits CAF: votre situation change (séparation, isolement, arrêt ou reprise d'activité professionnelle, arrivée ou départ d'un enfant ... ). Quelles conséquences sur vos droits?
- L'enfance et la parentalité : éducation, garde des enfants, scolarité, adolescence ...
- Quelle place pour chaque parent? A qui en parler?
- Le logement: accession à la propriété, amélioration de l'habitat, logement non décent, impayés de loyers, aides au logement ... Quelles sont les démarches, les aides possibles?
- Le budget: diminution des ressources, premier logement ... Comment maintenir ou retrouver l'équilibre du budget? Quelle organisation pour payer toutes les charges?
- Les vacances et loisirs: départ en vacances, recherche d'un centre de loisirs ... Qui peut vous aider? Comment organiser votre départ en vacances (lieu, budget, hébergement, loisirs ... ) ?
- La vie sociale et locale: rencontres avec d'autres parents pour échanger, idées . pour développer un projet... Comment y réfléchir ensemble et avec d'autres partenaires?

Contactez madame GEOFFROY, travailleur social

Au Relais CAF Saumurois-layon, 5 rue Beaurepaire, 49400 Saumur (002 41 83 52 64)

Permanence Sociale au château de la Roche, route de Louerre, Gennes

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12 h.

## INFO RETRAITE COMPLEMENTAIRE

La retraite est une étape importante de la vie qui suscite souvent bien des inquiétudes. Aussi, le service de proximité (Cicas) assuré par des professionnels de la retraite complémentaire met en place un numéro unique de téléphone pour tous les salariés relevant de l'Arcco, de l'Agirc et de l'Ircantec.



Pour préparer son dossier de retraite complémentaire Arcco, Agirc, ou Ircantec, c'est simple. Contactez un conseiller au 0 820 200 189 du lundi au vendredi de 9h à 18h. En lui communiquant votre nom et votre numéro de Sécurité sociale, il pourra prendre en charge votre demande, vous conseiller sur les démarches à effectuer et vous indiquer les pièces à rassembler pour constituer votre dossier. Il vous proposera également un rendez-vous dans un centre d'information (CICAS) le plus proche de chez vous.

## SANTE

Deux sages-femmes, Alexandra Diard- Houillot et Audrey Albert exerceront en tant que libérales 18, rue des Fontaines aux Rosiers sur Loire à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010. Leur activité comprendra : le suivi de grossesse, la préparation à l'accouchement, l'entretien du 4<sup>ème</sup> mois, le suivi des grossesses à risque à domicile et la rééducation périnéale.

Rendez vous par téléphone au 06 81 63 63 22 (A.Albert) ou au 06 20 45 14 39 (A. Diard-Houillot)



**Réunion du 14 Décembre 2009:****Dissolution SIAEP de Gennes-Les Rosiers sur Loire :**

La dissolution décidée précédemment est reportée au 1/4/2010. Les actifs et passifs seront intégrés dans les budgets communaux de Gennes et des Rosiers et le personnel sera transféré aux communes avant d'être mis à disposition du SIAEP de la région de Coutures en même temps que le transfert de la compétence adduction en eau potable.

**Acquisition foncière de la Rue du Moulin :**

Cette acquisition sera financée dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse de Dépôts et Consignation et le département dans le cadre du contrat de territoire en matière d'habitat. La commune s'engage à réaliser une opération immobilière dans les 15 ans et à consacrer 25% de la SHON au logement social locatif.

Dans un premier temps, la commune va confier au CAUE de Maine et Loire le soin de réaliser une étude d'urbanisme sur le secteur.

**Convention ATESAT :**

Cette convention entre la DDT (Direction Départementale des Territoires) et la commune est renouvelée. Elle permet aux communes une assistance technique pour différentes missions concernant la voirie, l'aménagement et l'habitat.

**Accessibilité :**

La législation impose aux collectivités d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Le Conseil Municipal décide de mettre en œuvre ce plan et de réaliser l'étude sur le territoire communal. Cette étude a pour objet de faire un état des lieux des difficultés que les personnes en situation de handicap peuvent rencontrer dans leurs déplacements. Il devra aussi déterminer les cheminements et les actions souhaitables pour rendre accessibles l'ensemble des ERP, des services, des commerces,...

**ZAC du Clos Baujon :**

Le compte rendu d'activités arrêté au 30/06/2009 est approuvé ainsi que le prix de vente des lots voués à l'habitat dans les tranches futures à 55 € TTC le m<sup>2</sup>.

**Vérification des aires de jeux et installations électriques :**

Les propositions de contrats de la SOCOTEC sont retenues pour un montant de 6002,25€ HT pour 3 ans.

**Pôle enfance (groupe scolaire et maison de l'enfance):**

Pour ce projet, une demande de subvention sera déposée en association avec la Communauté de communes dans le cadre des pôles d'excellence rurale (PER). La politique des PER vise à répondre à une série d'enjeux et d'ambitions prioritaires pour l'Etat dans un objectif de cohérence de développement local.

**Divers :**

Régularisations comptables sur les budgets assainissement et principal. – Renonciation à droit de préemption – Compte rendu de commissions et instances intercommunales...

**Réunion du 26 Janvier 2010:****Lotissement de Joreau II :**

Les travaux de voirie et de réseaux sont attribués à l'entreprise ATP pour un montant de 168 007,65€ HT, la mieux disante des dix offres reçues.

Sachant que les accédants seront soumis à la taxe locale d'équipement contrairement à la ZAC du Clos Baujon, le Conseil municipal fixe le prix de vente des parcelles à 41€ HT le m<sup>2</sup> (soit environ 49€ TTC)

**Gendarmerie :**

Le bail emphytéotique administratif est signé avec AUXIFIP. Le Conseil Municipal opte pour un prêt à taux variable non capé, fixé sur l'EURIBOR, au taux actuel de 1,55433 %, beaucoup plus avantageux actuellement que le taux fixe à 5,375%. Il sera possible de passer à un taux fixe si les conditions venaient à être intéressantes pour la collectivité.

**Prolongation de contrat :**

Un agent recruté actuellement sous contrat aidé (CAE) verra son emploi reconduit, toujours sous contrat aidé, pour une durée de 1 an.

**Divers :**

Renonciation à droit de préemption - Renouvellement compte à terme -

*N.B. Les comptes-rendus complets des réunions de conseil municipal sont affichés à la porte de la mairie après chaque séance sous huitaine.*

**Vous désirez faire paraître un article ?**

N'hésitez pas à communiquer vos dates, vos textes et photos d'événements passés ou à venir de préférence sous format informatique à la Mairie ou à [gennes-infos@ville-gennes.fr](mailto:gennes-infos@ville-gennes.fr) et ce **avant le 15 mars** pour le numéro de mars-avril.

*La Commission Information Communication : G. Boisbouvier, M. Da Silva, Y. Gasnier, A. Deguen, J. Doidic, J. Mathiot. Directeur de la publication: J.Y. Fulneau.*

